

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 2069

971 - Guadeloupe

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe

FESTIVAL DE JAZZ QUEBEC GUADELOUPE.

Objet : favoriser les échanges entre musiciens, enseignants et étudiants de certaines universités québécoises et ceux de l'école de Musique La clé des arts afin d'éveiller la curiosité des élèves et les enrichir par le contact avec un professeur étranger dans un premier temps et avec un professeur ouvert à d'autres réalités pédagogiques et culturelles dans un second temps ; bref, de bâtir un pont musical et pédagogique entre la guadeloupe et le québec ; renforcer l'ouverture internationale de l'école en créant des conditions favorables à la mobilité des élèves et des enseignants ; ce qui renforcera les liens entre communautés éducatives et ainsi favoriser les influences entre les deux pays ; en outre multiplier les échanges entre québécois et guadeloupéens pour approfondir les liens historiques et les rapports culturels entre la france et le québec ; Le festival de jazz de guadeloupe - québec dédiera le partage des profits avec La clé des arts et pourra également verser des dividendes aux églises qui participeront au circuit Jazz ; Le Festival de Jazz de Guadeloupe - Québec établira un programme de Musicothérapie pour autistes et des stages de développement ; Le festival fera place aux jeunes espoirs guadeloupéens et québécois afin de les voir évoluer sur les scènes professionnelles ; l'objectif étant de leur offrir une plateforme de développement pour leur future carrière ; d'assurer la promotion de la culture et du patrimoine Guadeloupecaraiïbes -par tous moyens appropriés sur les plans artistique, pédagogique (contes, musique, expressions corporelles, arts plastiques, langues, etc ; ;) , par le biais de : festival, concert, spectacle, écoles, journal, médias numériques, audiovisuels, internet, etc ; l'association a pour objet le développement de toute activité culturelle s'organisant autour de la création de supports de communication pouvant se rattacher, de façon directe ou indirecte à l'objet social, d'une manière générale, toutes les opérations compatibles avec cet objet et entre autre la production, l'édition, la diffusion, et la promotion de ses activités, prise à bail et location de tous locaux afin de réaliser l'objet social ; dans le cadre de l'objet susvisé, l'association pourra avoir une activité économique (code de commerce article L442-7) ;

Siège social : Lotissement Beaujan, 19, rue Patrick Saint Eloi, 97122 Baie-Mahault.

Date de la déclaration : 30 avril 2021.